

# Région Basse-Normandie

## 1 Introduction-Historique

Depuis de nombreuses années maintenant, les acteurs de Basse-Normandie sont confrontés à la prolifération des espèces invasives terrestres, aquatiques et marines et tentent, comme ils le peuvent de minimiser leurs impacts sur les milieux naturels de la région.

Face à ce constat et à l'initiative de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, du Conseil régional de Basse-Normandie et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un « comité régional sur les espèces invasives » (CREI) a vu le jour en 2007.

Alors qu'en 2009 les premières rencontres régionales pour la biodiversité portent sur la problématique des espèces invasives, la nécessité d'identifier une structure d'animation à l'échelle régionale a amené le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (le CEN-BN) à créer un poste de coordination dédié aux espèces invasives.

## 2 Organisation actuelle

Le **Comité régional sur les espèces invasives (CREI)** constitue l'organe de décision stratégique sur la thématique. Il a pour mission de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre, ainsi que de suivre et d'évaluer la réalisation de ces actions. Le comité se regroupe une fois par an et est composé d'une quarantaine de structures (les services décentralisés de l'Etat, les services publics, les collectivités territoriales, les organismes gestionnaires d'espaces naturels...).

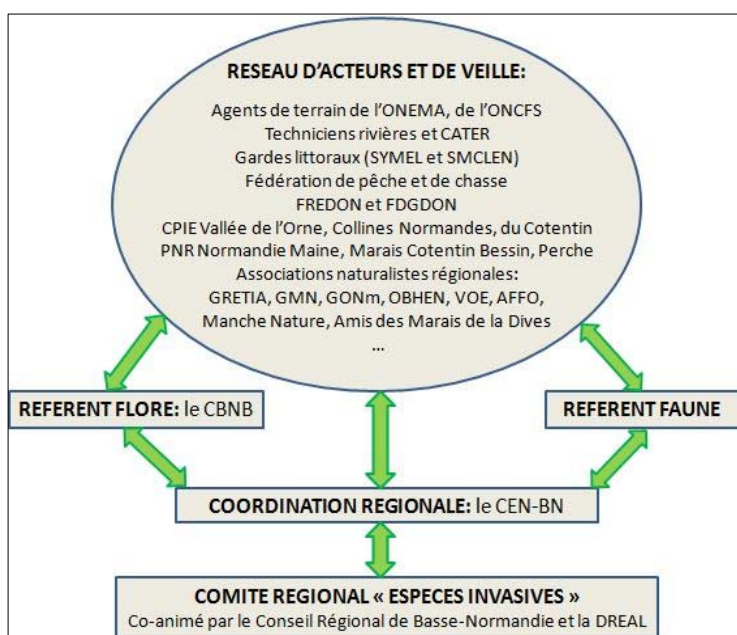
Le **Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (CEN-BN)** est reconnu

comme structure de coordination du programme régional d'actions sur les espèces invasives. Il fait le lien entre les décisions stratégiques du CREI et les actions opérationnelles du réseau d'acteurs et de veille. Le CEN-BN a donc pour missions principales de coordonner les actions de gestion des espèces invasives en Basse-Normandie, de dynamiser et de renforcer le réseau d'acteurs, de diffuser les retours d'expériences et les actualités sur la thématique et surtout d'accompagner techniquement les porteurs de projets locaux.

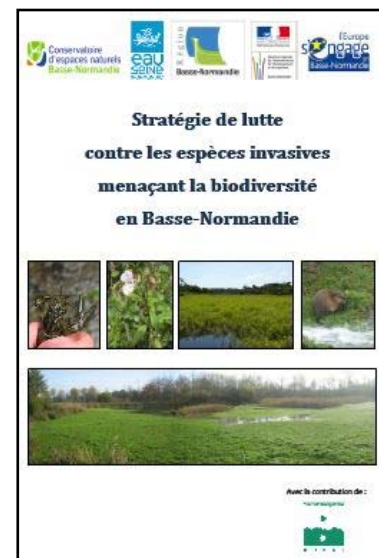
De plus, **des référents faune et flore invasives** sont identifiés à l'échelle régionale. Ils ont pour missions principales le recueil, la validation et la diffusion des données sur les stations d'espèces invasives, la mise à jour des listes régionales d'espèces invasives et l'accompagnement scientifique lors du suivi des stations et lors de formations. A ce jour, aucun référent faune n'est pour le moment clairement identifié. Le **Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)** est le référent régional sur la flore invasive.

## 3 Les outils et actions mis en place

En 2013, la Basse-Normandie s'est dotée d'une **stratégie de lutte contre les espèces invasives menaçant la biodiversité de Basse-Normandie**. Le programme d'actions (2013-2015) se veut être l'outil opérationnel de la stratégie, en définissant les objectifs à atteindre et les actions à mener à l'échelle de la région. Celui-ci s'articule autour de trois axes complémentaires et indissociables :



- **Améliorer la connaissance sur les espèces invasives** : structurer le recueil de données, réaliser des documents de synthèse (cartes de répartition par espèce, fiches techniques, retours d'expériences...).
- **Mettre en place une lutte régionale coordonnée sur les espèces invasives identifiées comme prioritaires** : accompagner techniquement les porteurs de projets locaux pour mener des chantiers, leur mettre à disposition les outils nécessaires (note technique, préconisations de gestion, convention de travaux, cahier des charges...), impulser et valoriser les expérimentations.
- **Sensibiliser et communiquer sur les espèces invasives** : créer des outils de communication à destination du grand public (site internet, plaquettes...), des questionnaires d'espaces naturels, des collectivités et du secteur horticole (fiches techniques...), sensibiliser par des formations et des stands.



Par ailleurs, plusieurs outils de porter à connaissance ou de communication ont été développés :

- Les listes régionales des plantes vasculaires invasives d'une part, et des espèces faunistiques invasives d'autre part ;
- Un outil de saisie en ligne des données sur la flore invasive, et des cartes de répartition par espèce ou par territoire ;
- Une plaquette de sensibilisation sur les plantes invasives en Basse-Normandie ;
- Des journées de sensibilisation et de formation à la reconnaissance de certaines espèces invasives présentes en région
- Une exposition grand-public sur les espèces invasives en Basse-Normandie.

#### 4. Conclusions-perspectives

A travers le document-cadre que représente la stratégie de lutte contre les espèces invasives menaçant la biodiversité de Basse-Normandie, le Comité régional sur les espèces invasives s'est fixé comme objectif de mettre en place différents types d'outils permettant de détecter, agir, suivre et informer sur les espèces invasives présentes en Basse-Normandie.

La sensibilisation et l'implication du plus grand nombre est une prérogative nécessaire afin de permettre une gestion préventive la plus efficace et cohérente possible.



© SAGE Couesnon

**Formation organisée par  
le CEN-BN et le CBNB**

**Contacts** Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter : **France MERCIER – CEN-BN**  
f.mercier@cen-bn.fr - 02 31 53 01 05  
www.cen-bn.fr